



VILLE DE PONT-L'ABBÉ

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil d'Administration

Date de convocation : 27 Novembre 2015	
Date d'affichage de l'ordre du jour 27 Novembre 2015	
Nombre de conseillers :	
En exercice	7
Présents	5
Votants	5
N° de la délibération : 20151207-01	
Codification : 7.1 – Décisions budgétaires -	

**OBJET : BUDGET 2015
DE LA CAISSE DES
ECOLES - DECISION
MODIFICATIVE N° 1**

Le président certifie que le
compte-rendu de cette
délibération a été affiché à la
porte de la mairie
Le 8 décembre 2015
Le Président,

L'an **deux mille quinze**, le **sept décembre**, à seize heures trente minutes,
le Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles de PONT-L'ABBE, légalement
convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Thierry **MAVIC**, Président.

Etaient présents :

M. Thierry **MAVIC**, Maire,
M. Jacques **TANGUY**, adjoint aux affaires scolaires, Mmes Marina **LE
MARC**, Sylvie **GRAULLEAU** et M. Marc **ARRIVE**, directeurs d'école.

Mme Marina **LE MARC** a été élue secrétaire de séance.

Monsieur Le Président expose :

VU le code général des collectivités territoriales et plus particulièrement l'article
L.1612-11 ;

VU la délibération n°20150310-01 du Conseil d'Administration en date du
10 mars 2015 approuvant le budget primitif 2015 de la Caisse des Ecoles ;

VU le courrier du comptable public, en date du 20 avril 2015, signalant la
nécessité de régulariser la reprise du solde d'exécution en section
d'investissement, au budget primitif 2015, à savoir : 2 901,80 € au lieu de
2 974,80 € ;

CONSIDERANT la nécessité de procéder aux ouvertures et virements de crédits
tels que figurant dans le tableau ci-dessous pour faire face dans de bonnes
conditions, aux opérations financières et comptables indispensables à l'activité
de la Caisse des Ecoles ;

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,
A L'UNANIMITE,**

Présents : 5 Pouvoirs : 0 Total : 5
 Abstentions : 0 Votants : 5
 Voix pour : 5 Voix contre : 0



ADOpte la décision modificative n°1 au budget primitif 2015 de la Caisse des Ecoles,
comme suit :

DECISION MODIFICATIVE N° 1

SECTION	SENS	CHAP	ARTICLE	LIBELLE	DM
Invest.	Recettes	001		Solde d'exécution reporté	-73,00 €
	Dépenses	21	2188	Mobilier et matériel scolaire	- 73,00 €

Fait à PONT-L'ABBE, en l'HOTEL DE VILLE, les jours, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,
LE PRESIDENT,



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "K. H. ...", written over the stamp.